

REUNION DU 12 JUILLET 2011

L'an deux mille onze, le douze juillet, à 20 H.30, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de GRATTEPANCHE se sont réunis dans la Salle de la Mairie, sous la présidence de M. NAVARRE Maurice, Maire.

Etaient présents : NAVARRE Maurice, BARDET Bruno, CARRE Hyacinthe, SOMMERMONT Jean-François, ROGER Betty, LEVERT Alain, JABELIN Nathalie, BOURNAZEL Denise.

Absents : BOUCHER Béatrice, CAILLOU Daniel et SOMMERMONT Régis (qui a donné pouvoir à SOMMERMONT Jean-François)

Secrétaire de séance : BARDET Bruno

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 10/05/2011.

1. PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE LA COOPERATION INTERCOMMUNALE DE LA SOMME

M. le Maire informe le Conseil qu'il y a lieu de se prononcer sur le projet de schéma départemental de la coopération intercommunale de la Somme, avant le 30 août 2011, soit dans le délai de 3 mois à compter de la date de présentation par M. le Préfet de la Somme le 30 avril 2011, à la C.D.C.I. (Commission Départementale de Coopération Intercommunale). Il présente les conséquences de l'application de ce schéma pour la Commune.

Considérant que les élus n'ont pas été mandatés par les électeurs pour une éventuelle modification des périmètres intercommunaux ;

Considérant l'absence d'éléments, notamment financiers et de garanties des compétences exercées ;

Considérant que la gestion administrative unique semble être le seul argument avancé par les services de la Préfecture ;

Considérant que la fusion proposée entre le SISCO de Grattepanche-Rumigny-Hébecourt et le SMIVOS de Vers sur Selle et Bacouel, révèle une incohérence dans la mesure où la Commune de Bacouel dépend de la Communauté de Communes du Canton de Conty, et qu'une réflexion est en cours pour un rapprochement avec d'autres Communes d'Amiens Métropole (Saint-Sauflieu, Sains en Amiénois, Estrées sur Noye, Dury) et que géographiquement, la distance est importante pour garantir une qualité de service ;

Considérant que la dissolution du S.I.E.R. du Sud Amiénois entraînerait la disparition d'un service de proximité et des compétences transférées par notre Commune ;

Le Conseil Municipal rejette, par 8 voix « Pour » et 1 abstention, le schéma départemental de coopération intercommunale proposé par M. le Préfet et demande son retrait pur et simple.

2. DISSOLUTION DE L'A.F.R.

M. le Maire informe l'Assemblée que l'A.F.R. (Association Foncière de Remembrement) a émis le vœu, lors de sa réunion en date du 30 mai 2011, de soumettre au Conseil Municipal, sa dissolution pure et simple, accompagnée du transfert des biens à la Commune.

Il conviendra de reprendre en propriété les plates-formes betteravières et l'entretien des chemins ruraux. Concernant les plates-formes, l'avantage résulte en la reprise de celle jouxtant le cimetière pour un éventuel aménagement du parking où serait déposé le container de tri sélectif.

Pour les chemins, les exploitants présents lors de la réunion, n'ont pas exclu de refaire des « journées craie » afin de les entretenir. Une commande pour le nivellement des chemins a été passée et les travaux devraient se dérouler en août.

D'autre part, les Trésoreries ont pour mission de radier les A.F.R. en sommeil, ce qui est le cas pour la notre depuis deux ans.

Les Conseillers acceptent cette proposition et demandent à M. le Maire de faire les démarches en vue de transférer des biens de l'A.F.R. à la Commune.

3. QUESTIONS DIVERSES

• *Ecole* : M. le Maire informe l'Assemblée que l'Inspection Académique nous a signifié officiellement que la structure du R.P.I. serait de 4 classes à la rentrée prochaine, suite à la suppression du poste d'Hébécourt (Arrêté du 20 mai 2011).

• *SIER* : Le S.I.E.R. Sud Amiénois a lancé un appel d'offres pour le développement du réseau gaz sur les communes qui en ont fait la demande. La Commission d'appel d'offres a retenu la SICAE de la Somme et du Cambrasis. Or, il s'avère que cette distribution semblait concerner le gaz naturel alors que la SICAE envisage d'installer des dessertes en gaz propane. Cela nécessite un emplacement de 70 m² pour un stockage aérien ou enterré. Le délai de raccordement est d'un an et son coût est de 300 € si la souscription est signée avant 6 mois (1 000 € ensuite). Nous devons recevoir la société pour une présentation du projet en mairie.

• *Amiens Métropole* :

- M. le Maire liste les travaux réalisés dans notre village : Remplacement des lampes d'éclairage public sur les voies communautaires, installation de 2 tables de tennis de table et réfection de la plate-forme stabilisée sur le terrain de sport, extension de l'éclairage public Rues de Rumigny et d'Oresmaux. M. le Maire fait part des demandes en cours : allée piétonne allant de la mairie au terrain de sport, étude de sécurité routière notamment aux entrées de village, installation de filets de buts.

- M. le Maire informe l'Assemblée que notre Commune n'aura pas de représentant au sein des Commissions Intercommunales des Impôts Directs

- M. le Maire fait le point sur les rencontres qui se sont déroulées à Grattepanche avec « Bazar Urbain » à propos du projet Amiens 2030, notamment identifier les atouts, les projets, les difficultés des villages ceinturant Amiens.

• *Projet éolien* : L'actuel Préfet de la Somme, très favorable à l'implantation d'éoliennes sur la région picarde, a délimité une zone de développement éolien dont le périmètre inclut notre territoire. Les investisseurs sollicitent d'ors et déjà les Communes ; deux nous ont déjà contactés, sur la base du projet antérieur qui avait été rejeté par la Préfecture en 2006. M. le Maire a reçu la société NORDEX en compagnie des maires de Rumigny et Saint-Saufliou. Avant de diffuser l'information à la population, le Conseil doit connaître le nouveau projet, et notamment les changements intervenus depuis le premier projet :

- Remarque préalable : le parc éolien d'Oresmaux a été installé à proximité.

- Le transfert (puis la suppression) de la taxe professionnelle à la Communauté d'Amiens Métropole.

- Un nouveau regard de la population, plus sensible à l'environnement (surtout depuis l'accident nucléaire au Japon)

Tous ces paramètres devront être pris en compte. La Commune a-t-elle besoin de nouvelles recettes ? Aura-t-elle plus de poids au sein d'Amiens Métropole pour rivaliser avec des Communes plus aisées dans le but d'obtenir des investissements ? Autant de questions auxquelles il faudra répondre lors d'une prochaine réunion...

• *Remerciements* : M. et Mme Bruno BARDET, leurs enfants et petits-enfants ont transmis leurs sincères remerciements au Conseil Municipal pour les marques de sympathie témoignées lors du décès de M. Jack VASSEUR.

• *Sonnerie Eglise* : En l'absence de M. Jean-Pierre FLAMENT, proposé bénévole à ce service, il serait bon de trouver une personne afin de le remplacer. M. le Maire demande aux Conseillers d'y réfléchir et de faire d'éventuelles propositions prochainement.

• *TADEM* : M. le Maire informe l'Assemblée que la somme de 4 700 € sera versée au budget, alors qu'il était prévu 2 000 €.

• *Chantier Nature* : M. le Maire informe le Conseil que les travaux de débroussaillage des larris se dérouleront les 18, 19 et 20 juillet, en matinée, avec l'intervention des jeunes de la Maison pour Tous de Rivery (10 jeunes et 2 encadrants)

• *Collège* : Pour notre information, le Collège d'Ailly sur Noye nous a fait parvenir la liste des élèves qui ont participé au séjour en Baie de Somme en 2011 ; il y a 3 enfants de Grattepanche. Le Conseil allouant déjà des subventions pour le séjour en classe de neige, décide de ne pas en verser dans le cadre du séjour en classe de mer.

• *Ajinomoto* : M. le Maire signale que le dossier du plan d'épandage des produits recyclés par cette société est à la disposition des Conseillers et de la population, au secrétariat de mairie.

• *Comité des Fêtes* : M. Bruno BARDET, Président du Comité des Fêtes, annonce qu'une assemblée générale aura lieu début septembre pour réélire un nouveau bureau, ceci afin d'arrêter toute

rumeur. Il précise que le travail des bénévoles doit se faire dans la bonne humeur, la tranquillité, sans aucune hypocrisie et dans le respect de la personne. Il espère qu'un grand nombre d'habitants se manifesteront et s'impliqueront dans la vie de notre village.

Les Membres du Conseil Municipal